

Bourseville

Infos



AVRIL 2018

Edito :

Le premier trimestre de l'année, pour le conseil municipal, c'est la période consacrée aux finances de la commune.

Approbation du compte administratif 2017, vote du budget 2018, ces points vous sont développés dans ce nouveau bulletin d'infos.

L'équilibre des comptes, nous n'y sommes pas encore, par contre nous ferons le maximum pour atteindre cet objectif, en 2018, conformément à notre ligne de conduite depuis le début du mandat.

Ne pas baisser la garde sur les dépenses, tout en maintenant l'entretien, l'embellissement, les manifestations de convivialité. Continuer les efforts pour une qualité de vie dans le village et préserver notre environnement.

Merci aux Boursevillois qui se sont déplacés à la réunion publique du 9 mars dernier : deux heures d'explications, d'échanges constructifs et d'écoute entre les administrés et l'équipe municipale en place.

Je voudrais également remercier Mr Le Moigne d'avoir bien voulu, comme les années précédentes, venir nous présenter une analyse des finances de la commune.

Le Maire
Jean-Michel FLACHET

Sommaire :

A l'affiche	page 2
Intervention de Mr Le Moigne	page 2 et 3
Conseil municipal	page 3 à 8
A vos agendas	page 8
Etat civil	page 8
Ch' coin Picard	page 9
Les images	page 9 à 12

A l'affiche....

Réunion Publique du 9 Mars 2018 :



L'équipe Municipale et les Boursevillois fidèles au rendez vous

Comme chaque année depuis le début du mandat, l'équipe municipale a pris le temps d'une soirée pour faire le point sur la vie de la commune devant les Boursevillois.

Au programme :

La gestion financière de la commune, le Plan local d'urbanisme intercommunal, la voirie, étaient présentés par le Maire, JM Flachet. Mme Roques a fait le point sur l'embellissement et le fleurissement, l'arrivée de la fibre optique, l'école. L'entretien, les travaux, le personnel technique étaient ensuite évoqués par Mr Delbarre, avant que Mme Holleville présente le programme des festivités de l'année.

A travers les différentes questions posées sur des domaines variés : finances, voirie, sécurité, etc..., un échange a eu lieu entre le Maire, les Adjoints, les Conseillers municipaux et les participants, parmi lesquels on trouvait de nouveaux habitants du village. Chacun a pu ainsi être informé, en complément du Bulletin d'information et du Site internet, de l'activité et des projets qui concernent notre commune.

Ces échanges se sont poursuivis de façon informelle autour d'un pot de l'amitié.

Jean-Noël VALLERY nous a quitté



Il était une figure du monde associatif de Bourseville. Membre du Corps des Sapeurs pompiers volontaires, Président de l'Amicale des Sapeurs- pompiers, Jean Noël Vallery savait s'engager pour le service de la collectivité. Sous sa présidence, l'amicale a acquis un dynamisme et s'est toujours montré prête à prendre une part active aux différentes manifestations. Il nous a quitté brutalement, et l'émotion était forte le jeudi 15 Février 2018 pour l'accompagner à sa dernière demeure. Devant une assistance considérable, de nombreux hommages lui ont été rendus, tant par les Sapeurs Pompiers que par la Municipalité. Il restera dans le souvenir de chacun.

Conseil municipal du 12 avril 2018 :

En préambule de la réunion, le Conseil accueille comme chaque année Mr Le Moigne, Trésorier des finances publiques, qui présente son analyse des finances de la commune pour l'année 2017.

Mr Le Moigne présente une analyse réalisée en mars 2018, qui porte sur l'année 2017.

Les données de la commune font l'objet de comparaisons avec les moyennes départementales et nationales de la strate de commune à laquelle Bourseville appartient : les communes de 500 à 1999 habitants rattachées à un groupement à fiscalité propre, à savoir la Communauté de Communes du Vimeu (CCV).

1) Le coefficient d'autofinancement courant :

- Ce coefficient est égal à : charges de fonctionnement + remboursement de la dette/produits de fonctionnement.

La CAF brute régresse sensiblement, de 111000€ en 2016, elle passe à 63000€ en 2017, soit 89€/h pour la commune contre 157/h pour la moyenne départementale.

2) Le ratio de rigidité structurelle :

- Ce ratio correspond à : charges de personnel + contingents + charges d'intérêt / produits de fonctionnement, pour Bourseville, ce ratio doit être inférieur à 0,55, il est 0,53.

3) Le ratio de surendettement :

- Ce ratio correspond au nombre d'années de produits ou capacité d'autofinancement (CAF) nécessaire au remboursement de la dette.

Pour Bourseville, ce ratio ne doit pas excéder 1,4 et l'encours de la dette ne doit pas excéder 4 à 6 années de CAF.

- Ratio endettement → 2,2

- Encours dette/CAF → 16,7

Malgré la poursuite régulière du désendettement, le ratio d'endettement reste élevé.

Le désendettement est un objectif affirmé de la collectivité. Sachant que l'encours moyen départemental se situe à 360 000€, celui de la commune est à 1 053 320€.

Le résultat est déficitaire de – 109247,60€ en section d'investissement et en excédent de + 66543,65€ en section de fonctionnement.

Compte tenu du report 2016, l'excédent global 2017 est de 364390,95€

Le fond de roulement représente 362077€ au 31/12/2017 soit 511€/h pour la commune contre 540€/h pour la moyenne départementale.

La trésorerie se situe à 321174€ au 31/12/2017 soit 9 mois de dépenses de fonctionnement réelles, situation correcte.

Conclusion :

Les orientations prises par la municipalité doivent se poursuivre.

Même si l'année 2017 a été difficile et que les décisions nécessaires, notamment au niveau de la dette ont eu un effet négatif la première année, il convient de poursuivre la maîtrise des charges, le désendettement et la stabilité de la fiscalité.

L'ensemble de ces éléments devrait contribuer au rétablissement des équilibres financiers et permettre à la commune de sortir de la zone d'alerte.

Le Maire remercie vivement Mr Le Moigne pour son intervention.

Séance du conseil

Présents : Mmes Holleville, Roques, Migeot, Guillot et Mrs Flachet, Delbarre, Desprez, Duret, Dubuc, Caux, Hédin et Cantrelle.

Absente excusée : Mme Boucher et Mme Lenfant (pouvoir à Mr Delbarre)

Absent excusé : Mr Richard (Pouvoir à Mr Flachet)

Compte rendu du Conseil municipal du 23 novembre 2017 :

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est adopté.

Le compte de gestion 2017 :

Le Maire donne la parole à Mr Dumont pour la formalité du compte de gestion, le Trésorier ayant confirmé qu'il y avait cohérence entre le compte administratif et le compte de gestion.

Votants 14 : contre : 0, abstention : 0, pour : 14, le compte de gestion est approuvé.

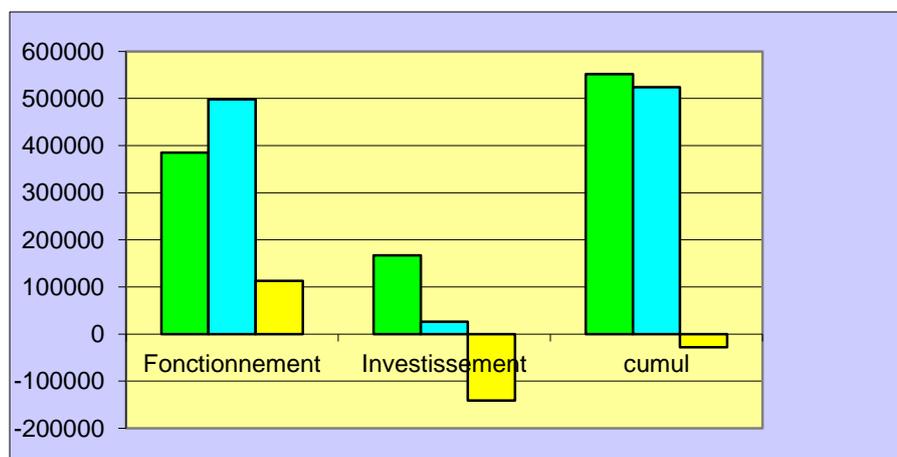
Le compte administratif 2017 :

Le Maire ne pouvant légalement participer à la délibération concernant le compte administratif, il est proposé Mme Roques présidente de séance.

Avant d'analyser les comptes 2017 dans le détail, M Desprez rappelle que les chiffres sont cette année marqués par une augmentation très importante, en dépenses comme en recettes, qui peut paraître surprenante par rapport à 2016 : plus de 700 000 euros en investissement et 80 000 euros en fonctionnement. Cela résulte d'écritures comptables qui augmentent les chiffres, mais ne correspondent pas à des dépenses ou des recettes réelles. Ces écritures proviennent de 2 choses : la vente du camion d'occasion, et surtout les opérations liées au rachat des emprunts qui ont été renégociés pour des taux inférieurs. Ces opérations sont obligatoires pour le respect des règles comptables, mais il faut bien entendu les mettre de côté et analyser les dépenses et les recettes réelles pour avoir une bonne compréhension de nos comptes, dont les ordres de grandeur restent globalement les mêmes qu'en 2016.

Mr Dumont présente les chiffres globaux du compte administratif 2017 :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	473 386,17 €	539 929,82 €
Section d'investissement	885 573,99 €	776 326,39 €
Report fonctionnement 2016		359 404,94 €
Report investissement 2016		45 376,50 €
TOTAL	1 358 960,16 €	1 721 037,65 €
Excédent 2017 ==>		364 390,95 €



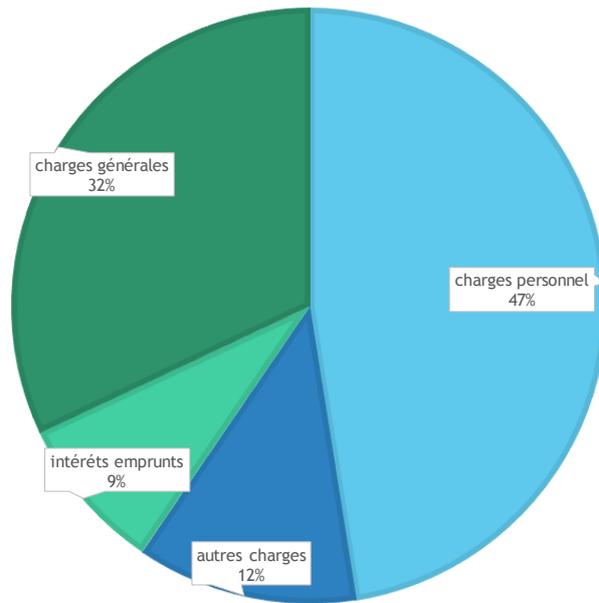
les dépenses

les recettes

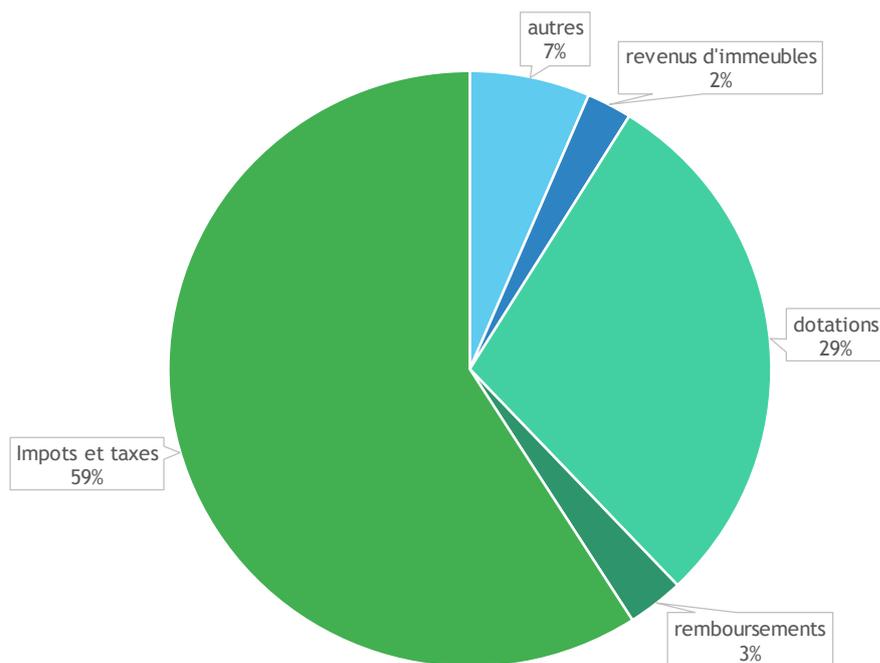
le résultat

L'excédent 2017 (364390,95€) à reporter pour l'année 2018 est en diminution par rapport à l'année 2016 (405781,44€).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Mr Desprez rappelle que la réalisation de certains travaux tel que la réfection de la toiture de la Mairie et l'achat d'un nouveau camion a impacté le résultat de l'exercice. Sans oublier la baisse de la dotation forfaitaire de l'Etat, rappelant que celle-ci était de 100352€ en 2014 et de 66960€ pour 2017. Il évoque également la renégociation des différents emprunts et l'impact des IRA (indemnités de remboursement anticipé), pénalisant le capital emprunté, mais qui réduisent la charge pour la commune compte tenu de la baisse des intérêts.

Il est procédé au vote du compte administratif, (le Maire ne participant pas au vote) : Votants 12, contre 0, abstention 0, pour 12 voix, le compte administratif est approuvé.

Budget 2018

Le Maire intervient dans un premier temps pour informer le conseil de l'objectif 2018, mentionnant que la commission des finances a travaillé sur ce budget dans l'optique de présenter « enfin » un budget en équilibre, c'est-à-dire de ne plus ponctionner dans la trésorerie pour combler le déficit.

Afin de respecter cet objectif, les dépenses et recettes ont été scrupuleusement étudiées et le Maire rappelle aux adjoints en charge des différents dossiers, la nécessité de bien maîtriser nos dépenses.

Comme il avait fait lors du compte administratif, Mr Desprez intervient pour présenter les données globales qui aboutissent au budget zéro déficit, en ne tenant pas compte des réserves pour imprévus qui normalement ne sont pas utilisées.

Le Maire laisse la parole à Mr Dumont pour la présentation détaillée du budget 2018 et le vote des taux d'imposition.

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	842 645,71 €	478 254,76 €
Section d'investissement	471 758,39 €	535 629,49 €
Report fonctionnement 2017	364 390,95 €	
Report investissement 2017	-63 871,10 €	
TOTAL	1 378 275,20 €	1 378 275,20 €

Mr Desprez rappelle, dans les points positifs pour 2018, que nous avons fini de régler la facture FDE (43000€), le camion (42000€) qui a pesé lourd dans le budget 2017. Par contre nous aurons la perte de recette (21000€) liée à la fin de la compensation de fiscalité liée notamment au départ de VALENTIN SA.

Section de fonctionnement => Dépenses

Charges à caractère général : 136508,25 €

Concernant les chapitres « Entretien des terrains 5500 € et Bâtiments public 7000 € » les montants ont été calculés au plus juste, laissant peu de tolérance contrairement aux années précédentes.

Les dépenses concernant la voirie (5500€) ont également été minimisées, la compétence étant à la charge de la CCV depuis le 1^{er} janvier 2018.

Par contre, les frais de télécommunication ont été revus à la hausse avec le projet (fibre) Mairie/Ecole/Salle socioculturelle (+ 2000€).

Nous aurons une forte hausse de la redevance pour service rendu (Urbanisme) plus de 10000€, compte tenu du nombre de permis de construire déposés en 2017. Le Maire rappelle que ce service ne coûtait rien aux communes par le passé (2 ans), ce service était assuré par la DEE, c'est-à-dire l'Etat.

Charges de personnel : 192914,22 €

Peu d'évolution concernant les charges de personnel, Le Maire informe le conseil qu'un nouveau contrat « PEC » va être signé avec Jean-Paul Clairé pour un an et sera subventionné à 45%.

Autres charges gestion courante : 47414,32 €

Les principales charges sont les indemnités d'élus (24500€) et la redevance incendie (16973,12€).

Charges financières : 23000 €

Baisse des intérêts d'emprunt passant de 34000€ à 23000€, suite à nos différentes négociations.

Section de fonctionnement => Recettes

Impôts et taxes : 287417 €

Les taxes foncières et d'habitation représentent 84% de ces recettes, la dernière tranche de hausse de 4% sera appliquée sur les taux, comme nous l'avons décidé en 2015.

Dotations et participations : 135994,76 €

Hormis la compensation (CVAE-CFE) que nous avons perçue pour la dernière fois en 2017, les dotations de l'Etat sont quasiment identiques à 2017.

Dans le cadre des travaux du « Local club », une subvention de 13539€ sera versée par le Conseil Départemental.

Autres produits de gestion courante : 25500 €

Les revenus des immeubles (location appartements et salles) représentent 20500€.

Section d'investissement => Dépenses

Opérations d'équipement : 59706 €

- Destruction et désamiantage du « Local club » (24000€) ces travaux étaient normalement prévus sur l'exercice 2017.

- Réaménagement de l'espace du « Local club », sécurisation du site (17200€).

- Adaptabilité des locaux de l'école (3551€)

- Aménagement de la stèle au cimetière (2199€)

- Réfection du tableau du retable de l'église (12756€), comme expliqué dans un précédent bulletin, en accord avec l'association « Notre Dame des Anges » la municipalité avancera la trésorerie

Remboursement emprunts : 74000 €

Section d'investissement => Recettes

Subventions d'investissement : 31112,50 €

Nous utiliserons notre dernier fond de concours (14600€) pour la réalisation des travaux de l'espace du « Local club ».

Il est prévu de percevoir de la PVR, pour un montant de 16512,50€, suite à la vente d'un terrain rue d'Abbeville.

Dotations fonds divers : 18706 €

FCTVA (16206€) et la taxe d'aménagement (2500€).

Le Maire remercie, Mr Dumont et la commission des finances pour le travail réalisé pour l'élaboration de ce budget, ajoutant que la politique menée sur les économies à réaliser permettra d'atteindre l'objectif fixé en ce début de séance.

Votants : 14. contre : 0, abstention : 0, pour 14. Le budget est adopté

Le Maire remercie l'ensemble des conseillers pour l'adoption de ce budget.

Vote des taux d'imposition 2018

Il est ensuite procédé à la délibération sur les taux d'imposition locale, conformément à la discussion générale qui a eu lieu sur le budget. Il est rappelé que l'augmentation proposée de 4% pour la dernière année, elle s'inscrit dans une hausse globale de 12% répartie sur 3 ans.

Mr Dumont donne lecture des taux qui sont soumis au vote pour 2018 :

- Taxe d'habitation => 21,62%
- Taxe sur le foncier bâti => 16,67%
- Taxe sur le foncier non bâti => 38,06%
- Cotisation foncière des entreprises => 20,11%

Comme l'a rappelé Mr Le Moigne lors de son intervention, les taux proposés par la commune de Bourseville restent tout à fait raisonnables, comparativement aux communes de la CCV.

Votants : 14. contre : 1, abstention : 1, pour 12. Les taux sont adoptés

Tarif ALSH (le centre aéré)

Mme Roques rappelle les tarifs 2017 concernant l'ALSH et propose au conseil de les maintenir pour 2018.

Les Tarifs du Centre de Loisirs en fonction du Quotient Familial par semaine

	QUOTIENT FAMILIAL		
	0 < QF < 800	800 < QF > 1500	QF > 1500
Habitation principale sur la commune	13 €	20 €	22 €
Extérieur à la commune	25 €		

Les bulletins d'inscription seront disponibles en Mairie vers la mi-mai.

Votants : 14. contre : 0, abstention : 0, pour 14. Les tarifs sont adoptés

Subventions « Classe de neige » et le séjour à « Brighton »

Le Maire propose au conseil d'accorder une subvention de 50€ par enfant de Bourseville pour les deux séjours, soit :

- Classe de neige => 5 enfants x 50€ = 250€
- Séjour à Brighton => 6 enfants x 50€ = 300€

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Eclairage public

Suite à son déplacement à la FDE (Fédération départementale d'électricité), le Maire propose de limiter l'éclairage public, les nouvelles armoires installées en 2017 le permettent, et annonce que certains villages comme, Chépy, Woincourt et Fressenneville ont déjà pris cette décision.

Le créneau proposé serait de 23h00 à 5h00, soit 6 heures de coupure, permettant un gain annuel de 3652€/an, décomposé comme ceci : Energie 2728€ et une économie sur la maintenance de 924€.

Le conseil donne son accord à l'unanimité ; l'application se fera à partir du 1er mai 2018.

A vos agendas :

- Dimanche 29 avril à 10h30 → Journée des Déportés
- Mardi 8 mai à 10h30 → La Commémoration
- Jeudi 10 mai → Le cochon de lait par les Sapeurs pompiers
- Vendredi 29 juin → Le feu de la St Jean
- Samedi 14 juillet → La fête du 14 juillet et son traditionnel barbecue

Etat civil :

Décès :

- Mme Henriette HUGUET à l'âge de 99 ans, le 24/12/2017 à Bourseville
- Mr Jacky REMY à l'âge de 65 ans, le 03/02/2017 à Abbeville
- Mr René FRETE à l'âge de 71 ans, le 05/02/2018 à Bourseville
- Mr Jean-Noël VALLERY à l'âge de 58 ans, le 10/02/2018 à Woignarue
- Mr Jacques HENIN à l'âge de 79 ans, le 21/03/2018 à Ezanville
- Mme Paulette BRASSEUR à l'âge de 84 ans, le 18/04/2018 à Abbeville
- Mme Noëlla DELOBELLE à l'âge de 90 ans, le 20/04/2018 à Abbeville

Naissances :

- Mlle Aaron COUVREUR-GAUTIER née le 07/12/2017 à Abbeville

Ch'coïn Picard

Connaissez-vous le nom des villages de notre Vimeu en Picard ?

Petit quizz en 6 questions

1 : Bourseville. 2 : Estréboeuf. 3 : Méneslies. 4 : Nibas. 5 : Ysengremer. 6 : Ault.

Réponses :

1 : **Borséville** (facile !!). 2 : **Déterbeu**. 3 : **El' Méï**. 4 : **Nibeu**. 5 : **Zingermeu**.

6 : **l'Bourg è d'Eu** (ce qui veut dire le « bourg d'Eu ». A l'origine, considérait on que Ault était un village relié à Eu comme un hameau ? Mystère

Les images :



Commémoration Guerre d'Algérie



Marché de Noël et distribution de bonbons par le Père Noël



Vœux du Maire



Récompenses du concours des illuminations



Vœux de Familles Rurales



Inauguration de la boîte à livres



Soirée théâtre



Atelier « Coq et Poule »



Assemblée générale du « Bel Age »



Assemblée générale des Pompiers



Assemblée générale de « Notre Dames des Anges »



Journée « Haut de France propre » par la Société de Chasse et leur traditionnel repas



Doyenne et Doyen aux repas des Aînés



Repas du « Bel Age »



Concentration de 27 camping-cars de la marque « ADRIA » organisée par François Duret



Plus de 140 participants à la Rando VTT et Marche organisée par AVBS

IMPORTANT

LA FIBRE OPTIQUE

Dates à retenir :

- **Le 14 juin** → Forum d'information de 16h à 22h à la salle polyvalente de St Quentin la Motte en présence des FAI, le boîtage du flyer sera effectué semaine 22.
- **Le 23 juin** → Ouverture du réseau et passage des premières commandes des FAI.

A compter de la réception de la commande du FAI, COVAGE dispose d'un délai de 6 à 8 semaines pour raccorder le client final.

Les premiers raccordements pourront intervenir semaine 28.

FLEURISSEMENT

La municipalité proposera aux Boursevilloises et Boursevillois de concourir pour les maisons fleuries.

Les règles vous seront communiquées dans un bulletin spécial « Embellir notre village » qui paraîtra dans les semaines à venir

EVENEMENT A BOURSEVILLE

« LE TOUR DE FRANCE DES MOTOS ANCIENNES »

fera étape à Bourseville

Le Dimanche 19 août 2018, lors de la fête locale



Au départ de Longpre les Corps Saints (80), le GAVAP moto

Vous invite au passage et aux expositions des motos anciennes du tour de France

Du Samedi 18 août au Samedi 8 septembre 2018



19 étapes :

LONGPRE LES CORPS SAINTS (80)	
Prologue 15h00	18/08
Le QUESNOY (59)	19/08
VILLER SEMEUSE (08)	20/08
LIGNY Barrois (55)	21/08
ROUVRES sur Aube (52)	22/08
LONS le SAUNIER (39)	23/08
MONTCARRA (38)	24/08

Sanctuaire ND la SALLETTE (38)
REPOS 25 et 26 août

ST PAUL/UBBAYE (04)	27/08
ST TROPEZ (83)	28/08
CAVAILLON (84)	29/08
ST MARCEL (26)	30/08
STE GENEVIEVE argence	31/08

LAVOUTE CHILHAC (43)
REPOS 1 et 2 septembre

PANAZOL (87)	03/09
CHALAI (86)	04/09
MONTMIRAIL (72)	05/09
LUC sur MER (14)	06/09
MONTVILLE (76)	07/09
FLIXECOURT (80)	
Arrivée 12h00	08/09



Technologies Pour la Restauration des Véhicules d'Époque



4500 kilomètres de routes vers Saint Tropez ..

50 Motos anciennes... des origines aux années 1950

Un musée roulant dans votre ville



Bourseville Infos est réalisé par la commission communication : Jm Flachet, M Desprez, C Roques, G Holleville, C Delbarre, F Duret, D Dubuc

Tous les bulletins peuvent être consultés sur le site de la commune : www.mairie-bourseville.fr

IPNS